

ASPIRATION DES POUSSIÈRES DE BOIS



Fiches
Biblio

INRS – Institut National de Recherche et de Sécurité

Documents d'aide à la rédaction d'un cahier des charges

- [ED 6101](#) : Aide à la rédaction d'un cahier des charges - Installation d'aspiration de poussières pour machines à bois fixes
- [ED 6052](#) : Aide à la rédaction d'un cahier des charges – Installation d'aspiration de poussières pour des machines à bois portatives pour le nettoyage
- [ED 6100](#) : Aide à la rédaction d'un cahier des charges – Installation d'aspiration de poussières de bois pour les scies à panneaux des enseignes de bricolage.

Documents d'aide à la conception

- [ED 6192](#) : Poussières de bois protégeons-nous
- [ED 974](#) : Prévenir les risques « Poussières de bois »
- [ED 978](#) : Guide de bonnes pratiques en deuxième transformation. Poussières de bois
- [ED 6029](#) : Guide de bonnes pratiques dans le secteur des scieries - Poussières de bois
- [CR 11](#) : Compte-rendu du congrès sur l'exposition professionnelle aux poussières de bois
- [ED 750](#) : Guide pratique de ventilation n°12 - Seconde transformation du bois
- [ED 6330](#) : Guide pratique de ventilation n° 26 : Conception des dispositifs de captage sur machines à bois
- [ND 2019](#) : Amélioration des dispositifs d'aspiration localisée
- [NS 203](#) : Dossier technique - Dispositif d'aspiration pour scie à ruban de menuiserie YOTA
- [ND 2177](#) : Conception de dispositifs de captage performants sur scie et défonceuse à commande numérique
- [ND 2321](#) : Evaluation des performances de captage de trois types de machines à bois portatives
- [Anim 061](#) : Caprad, dispositif de captage de poussières de bois sur scie circulaire radiale
- [Anim 053](#) : Yota, dispositif de captage de poussières de bois pour scie à Ruban
- [Anim 052](#) : Capro, dispositif de captage de poussières pour scies circulaires
- [Anim 029](#) : Démonstration : émission de poussières de bois sans puis avec Captou
- [ED 86](#) : Fiche pratique de sécurité « La compensation contrôlée d'une installation de ventilation
- [NT 30](#) : Note technique récupération d'énergie : performance d'une installation de chauffage et de ventilation dans une menuiserie

Documents sur l'incendie et l'explosion liés à l'aspiration des poussières de bois

- [ED 6021](#) : Incendie et explosion dans l'industrie du bois
- [ED 945](#) : Guide méthodologique « Mise en œuvre de la réglementation relative aux atmosphères explosives (ATEX)
- [ED 944](#) : les mélanges explosifs « partie 2 : poussières combustibles

Documents relatifs aux mesures d'exposition et au dossier installation ventilation

- [ED 6220](#) : Pourquoi mesurer l'exposition aux poussières
- [ED 6221](#) : Faire réaliser des mesures d'exposition aux poussières de bois
- [ED 6008](#) : Guide pratique de ventilation n°10 « le dossier d'installation »

CARSAT

Carsat Nord-Est

- [FT 08](#) : Conception d'une installation de ventilation

Carsat Pays de Loire/UNAMA

- [SR 84](#) : Poussières de bois, l'ennemi invisible

TEXTES DE LOI

Concernant les employeurs

- [Articles L. 4121-1 à L. 4121-5](#) du Code du travail concernant les principes généraux de prévention
- [Articles R. 4222-1 à R. 4222-26](#) du Code du travail concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail
- [Articles R. 4412-1 à R. 4412-93](#) du Code du travail concernant les agents chimiques dangereux et les CMR
- [Article R. 4412-149](#) du Code du travail fixant une valeur limite d'exposition professionnelle de 1 mg/m³ pour le bois
- [Arrêté du 8 octobre 1987](#) fixant les contrôles périodiques des installations •d'aération et d'assainissement
- [Arrêté du 9 octobre 1987](#) définissant les contrôles pouvant être prescrits par l'inspecteur du travail
- [Circulaire du 9 mai 1985](#) constituant un commentaire technique de la réglementation relative à l'assainissement des locaux de travail

Concernant les maîtres d'ouvrage

- [Articles L. 4211-1 à L. 4211-2](#) du Code du travail concernant les dispositions légales visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs

Concernant les fabricants

- [Articles L. 4311-1 à L. 4311-7](#) du Code du travail concernant la conception des équipements de travail et des moyens de protection de manière à protéger les travailleurs

MAJ 02/2019

Carsat Centre Ouest
Centre Interrégional de Mesures Physiques/TV
Tél. : 05 55 30 03 87
cimp@carsat-centreouest.fr